



RAPPORT D'ACTIVITÉS **2019-2020**
COMITÉ DE LIAISON MINE CASA BERARDI

Rapport rédigé par



Table des matières

1	Mot d'introduction	3
2	La mine Casa Berardi en bref	3
3	Le comité en bref	4
4	Une variété de canaux pour un lien durable avec le milieu	5
5	Un comité représentatif de deux régions administratives	6
5.1	Composition du comité de liaison de la mine Casa Berardi	6
5.2	Les membres du comité en 2020	7
6	Rôle et objectifs visés par le comité	8
7	Des travaux porteurs, des retombées concrètes	9
7.1	Les sujets d'intérêt prioritaires	9
7.2	Le calendrier de travail de 2020	10
7.3	Rencontres et contributions du comité	11
7.4	Dépenses de fonctionnement	14
8	Une capacité d'adaptation exemplaire	14
9	Perspectives 2021	15
10	Remerciements	15



MOT D'INTRODUCTION

Le présent rapport rend compte des activités du Comité de liaison de la mine Casa Berardi (ci-après le Comité) tout au long de l'année 2020.

Le document a été préparé par la firme Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert), une entreprise spécialisée en participation publique ayant pour mandat d'encadrer de façon indépendante les travaux du Comité. Le présent Rapport a ensuite été bonifié et adopté par les membres du Comité, lors de la rencontre du 27 janvier 2021.

Pour plus de détails, consultez le site : Comité de Liaison - Mine Casa Berardi

<https://hecla-quebec.com/comite-liaison/>

LA MINE CASA BERARDI EN BREF

La mine Casa Berardi est une mine aurifère située au nord de la localité de Villebois, sur le territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, région administrative du Nord-du-Québec (NDQ). En 2013, Hecla Mining Company, fondée en 1891, en faisait l'acquisition. Quelques années plus tard, la division Hecla Québec est fondée (ci-après Hecla), pour qui la responsabilité sociale de l'entreprise repose sur trois piliers : la santé et la sécurité pour ses travailleurs, l'engagement communautaire et le respect de l'environnement.

Propriété d'Inco (1974-1991)				Propriété de TVX (1991-1998)	Propriété de Mines Aurizon (1998-2013)			Propriété de Hecla (2013-...)	
1974	1981	1988	1990	1997	1998-1999	1998-2004	2004-2006	2007	2013
Jalonnement des 13 premiers claims	Forage des trous de découverte	Ouverture de la mine Est et début de la production commerciale	Ouverture de la mine Ouest	Fermeture des mines	Découverte de la Zone 113 (permettra la réouverture de la mine Ouest)	Exploration sur le site	Étude de faisabilité et construction	Retour en production de la mine Ouest	Acquisition par Hecla Mining

LE COMITÉ EN BREF : SES ORIGINES ET SON ENCADREMENT RÉGLEMENTAIRE

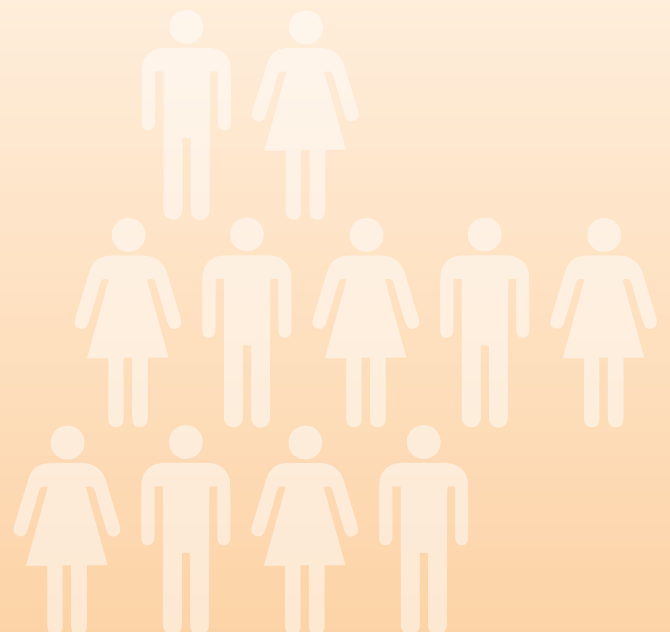
Le Comité de liaison de la mine Casa Berardi a été créé le 30 octobre 2018, à l'occasion d'une rencontre publique. Cette rencontre faisait suite à un café-rencontre tenu le 25 septembre 2018 ayant permis d'échanger avec le milieu, et ce, afin de mettre en place les conditions propices à un dialogue constructif.

Si la création d'un comité de suivi ou de liaison est une obligation en vertu de la *Loi sur les mines* (article 101.0.3) et de la procédure d'octroi d'un bail minier, la mine Casa Berardi n'a pas attendu d'y être tenue pour aller de l'avant. Ainsi, le Comité a été créé en amont de la demande de bail minier de façon volontaire par l'entreprise, soit près de deux ans avant l'obtention de son bail minier reçu en septembre 2020.

Lors de sa création, le Comité s'est inspiré des exigences gouvernementales à venir, même si celles-ci n'étaient pas encore en vigueur. Les modalités de fonctionnement ont aussi été bonifiées de façon collaborative avec les membres.

Les exigences inscrites au cadre légal actuel sont les suivantes :

- Représentation des secteurs suivants : municipal, économique, citoyen ou citoyenne, communauté autochtone ;
- Ensemble des membres en provenance de la région où se situe la mine ;
- Indépendance des membres ;
- Tenue d'au moins une rencontre par année.



4

UNE VARIÉTÉ DE CANAUX POUR UN LIEN DURABLE AVEC LE MILIEU

4.1 LE COMITÉ, UN LIEU D'ÉCHANGES PARTICIPATIF

Le Comité de liaison de la mine Casa Berardi a pour vocation de favoriser le dialogue entre des personnes représentant les communautés d'accueil et l'équipe de la mine Casa Berardi. Il permet aux membres de partager leurs idées, leurs commentaires et leurs préoccupations afin de participer activement à l'amélioration continue des pratiques de l'entreprise.

Pour sa part, l'équipe d'Hecla Québec s'engage à être à l'écoute et à prendre en considération l'apport du Comité, favorisant ainsi des retombées concrètes. Ainsi, cette démarche s'inscrit dans la volonté d'Hecla d'établir une collaboration avec le milieu pour mieux s'adapter aux préoccupations et aux enjeux que pourraient générer ses activités.

4.2 DES CANAUX MULTIPLES POUR DES OBJECTIFS VARIÉS

Les travaux du Comité sont complémentaires à d'autres canaux mis en place par Hecla Québec, incluant :

- Une page Facebook, active depuis le début 2018 : pour informer la communauté au sujet des bons coups de l'entreprise, des offres d'emplois et des implications d'Hecla dans le milieu ;
- Une adresse courriel dédiée aux relations communautaires, active depuis janvier 2019 : pour un contact direct et personnalisé ;
- Un canal d'échange formel avec les élus et les représentants du NDQ, à raison d'une rencontre par année ;
- Une procédure de gestion des signalements : pour permettre à la communauté de prendre part à l'amélioration continue des pratiques d'Hecla, pour uniformiser la gestion des préoccupations et des suggestions reçues, pour en assurer un suivi rigoureux et pour bien documenter les efforts déployés ;
- Un site Internet Hecla Québec pour rendre disponible au public les comptes rendus de rencontres et les Rapports d'activités du Comité.

UN COMITÉ REPRÉSENTATIF DE DEUX RÉGIONS ADMINISTRATIVES

La mine Casa Berardi est située à 60 kilomètres au nord de Villebois et à 95 kilomètres au nord de La Sarre. La composition du Comité reflète cette particularité géographique en prévoyant des sièges pour chacune des deux régions administratives concernées, soit le Nord-du-Québec et l'Abitibi-Ouest. Le tableau suivant présente la composition du Comité en date d'octobre 2020.

5.1 COMPOSITION DU COMITÉ DE LIAISON DE LA MINE CASA BERARDI

SECTEURS		NOMBRE DE SIÈGES	MEMBRES	SUBSTITUTS
RÉSIDENTS	ABITIBI-OUEST	2	Vicky Ledoux	Démarches en cours
	NORD-DU-QUÉBEC		Marie-Pierre Desbiens	Vacant
MUNICIPAL	ABITIBI-OUEST	2	Isabelle D'Amours	Jacinthe Bélanger
	NORD-DU-QUÉBEC		Caroline Chrétien	Vacant
COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE	PIKOGAN	1	Benoit Croteau	Sylvester Trapper
SOCIO-ÉCONOMIQUE	ABITIBI-OUEST	2	Mélissa Larouche	Démarches en cours
	NORD-DU-QUÉBEC		Marie-Claude Brousseau	Annie Payer
ENVIRONNEMENT		1	Luc Bossé	Christian Raphaël-Gilbert
ÉDUCATION / FORMATION		1	Isabelle Métivier	Isabelle Godbout
NOMBRE TOTAL DE SIÈGES		9		

Personnes-ressources	Au besoin	Ministères, agences, experts internes ou externes
Facilitateur et rapporteur	2	Transfert Environnement et Société
		Véronique Lévis et Caroline Bergeron
Hecla Québec	2	Annie Blier et Doris Blackburn

5.2 LES MEMBRES DU COMITÉ EN 2020

Au cours de l'année 2020, le Comité a pourvu deux postes vacants ainsi qu'un poste substitut. Les nouveaux membres qui se sont joints au Comité en cours d'année sont :

- Mme Marie-Pierre Desbiens, siège résident, Nord-du-Québec ;
- Mme Caroline Chrétien, siège municipal, Nord-du-Québec ;
- Mme Jacinthe Bélanger, substitut, siège municipal, Abitibi-Ouest.



La photo ci-dessus a été prise lors de la rencontre régulière du Comité de liaison du 13 octobre 2020. Cette rencontre a été tenue sous forme de vidéoconférence, en raison du contexte de pandémie de la COVID-19.

Dans l'image ici-haut de gauche à droite puis de haut en bas :

- Mme Doris Blackburn, Coordonnatrice des communications et relations avec le milieu, Hecla ;
- Mme Caroline Bergeron, Chargée de projet, Transfert ;
- M. Luc Bossé, Directeur général, Organisme de Bassin Versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ) ;
- Mme Isabelle Métivier, Directrice du centre d'Abitibi-Ouest, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) ;
- Mme Jacinthe Bélanger, Agente de communications, Ville de La Sarre, substitut ;
- Mme Vicky Ledoux, résidente de Normétal ;
- M. Sylvester Trapper, Agent de liaison aux mines, Conseil de la Première Nation Abitibiwinini substitut ;
- Mme Marie-Pierre Desbiens, résidente de Villebois ;
- Mme Marie-Claude Brousseau, Directrice générale, Administration Régionale Baie-James (ARBJ) ;
- Mme Mélissa Larouche, Directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest ;
- Mme Annie Blier, Directrice du développement durable et relations avec le milieu, Hecla ;
- Mme Véronique Lévis, Directrice, Transfert.

Les membres qui ne figurent pas sur la photo :

- M. Benoît Croteau, Directeur territoire et environnement, Conseil de la Première Nation Abitibiwinini ;
- Mme Isabelle D'Amours, Directrice générale, Ville de La Sarre ;
- Mme Annie Payer, Directrice générale adjointe et Directrice des affaires juridiques, ARBJ, substitut ;
- Mme Caroline Chrétien, localité de Villebois, substitut ;
- M. Christian Raphaël-Gilbert, Chargé de projets, OBVAJ, substitut ;
- Mme Isabelle Godbout, Directrice générale, Centre de services scolaires Lac-Abitibi, substitut.

RÔLE ET OBJECTIFS VISÉS PAR LE COMITÉ

Le rôle et les objectifs visés par le Comité ont été validés auprès du milieu lors de la rencontre publique de mise en place et se déclinent comme suit.

6.1 RÔLE DU COMITÉ

Le rôle du Comité est de servir de lieu d'échanges afin de favoriser le partage d'information ainsi que la prise en compte des idées et des suggestions du milieu dans une perspective d'amélioration continue des activités de la mine.

6.2 OBJECTIFS VISÉS PAR LE COMITÉ

- Favoriser des liens solides avec les communautés d'intérêts:
- En abordant des sujets qui les touchent ;
- En permettant de s'exprimer librement, de partager leurs préoccupations et de contribuer à la recherche de solutions ;
- En collaborant à l'établissement et à l'atteinte d'objectifs communs.
- Solliciter l'avis de la communauté d'accueil et des communautés d'intérêts sur les initiatives et les engagements de la mine Casa Berardi en matière de relations avec le milieu, de gestion environnementale et d'efficacité énergétique.



DES TRAVAUX PORTEURS, DES RETOMBÉES CONCRÈTES

7.1 LES SUJETS D'INTÉRÊT PRIORITAIRES

Les sujets d'intérêt prioritaires ont été identifiés de façon participative avec le milieu, dès les débuts du Comité en 2018. De plus, chaque année, un exercice similaire est mené avec les membres afin d'ajuster ces derniers au contexte actuel du milieu et de la mine.

Pour l'année 2020, le Comité a souhaité aborder les sujets suivants :

BIODIVERSITÉ

- Caribou
- Réhabilitation des milieux humides
- Impact faune-flore
- Milieu récepteur
- Autres espèces désignées au Comité sur la situation des espèces en péril au Canada

CRÉATION D'EMPLOIS – RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

- Opportunités de formations, d'emplois et de contrats
- Embauche de résidents du territoire
- Formations et partenariats
- Soutien à l'entrepreneuriat local et régional
- Investissements et projets futurs

RESTAURATION DU SITE

- Efforts de fermeture progressive
- Réduction de l'impact négatif à long terme
- Plan de restauration — parc à résidus et site minier

EAU

- Gestion globale de l'eau sur le site
- Effluent minier
- Traitement des eaux de ruissellement

7.2 LE CALENDRIER DE TRAVAIL 2020

À partir de l'exercice d'identification des sujets prioritaires, les membres procèdent chaque année, à l'adoption d'un calendrier de travail. Celui de 2020 a été adopté au cours de la rencontre du 8 octobre 2019. Rappelons qu'en 2020, la plupart des rencontres du Comité se sont tenues sous forme de vidéoconférence étant donné l'application des mesures sanitaires en lien avec la pandémie de la Covid-19.

RENCONTRES	DATES
R4 — RENCONTRE RÉGULIÈRE <ul style="list-style-type: none">● Rapport d'activités du Comité● Utilisation du territoire	21 janvier 2020 Salle du conseil des commissaires Commission scolaire du Lac-Abitibi, La Sarre
R5 — RENCONTRE RÉGULIÈRE <ul style="list-style-type: none">● Gestion de la consommation d'énergie et gaz à effet de serre (GES)● Retombées socio-économiques	26 mai 2020 Rencontre virtuelle
R6 — RENCONTRE RÉGULIÈRE <ul style="list-style-type: none">● Plan de restauration● Biodiversité● Validation annuelle des communautés d'intérêts	13 octobre 2020 Rencontre virtuelle



7.3 RENCONTRES ET CONTRIBUTIONS DU COMITÉ

Entre janvier et octobre 2020, le Comité a participé à trois rencontres régulières. La prochaine section vise à mettre en lumière la contribution essentielle des membres à l'avancement des travaux du Comité. Ainsi, les efforts déployés par les membres permettent d'apporter des bonifications concrètes et d'améliorer les pratiques de la mine Casa Berardi.

R4 – RENCONTRE RÉGULIÈRE

DATE : 21 janvier 2020

TYPE DE RENCONTRE : Régulière

SUJETS

- Présenter une mise à jour des opérations de la mine Casa Berardi
- Rapport d'activités 2019 du Comité
- Thématique : Utilisation du territoire

INFORMATIONS PRÉSENTÉES ET DISCUTÉES

- Mise à jour sur les opérations
- Suivis environnementaux
- Mise à jour sur le projet de la Fosse 160 et le projet de compensation de l'habitat du poisson
- Mise à jour sur les relations avec la communauté
- Suivi des signalements
- Échanges sur le Rapport d'activités 2019 du Comité
- Présentation et échanges sur la thématique de l'utilisation du territoire

DÉCISIONS DU COMITÉ

- Adoption de l'ordre du jour proposé
- Adoption du compte rendu de la rencontre précédente
- Adoption du Rapport d'activités 2019

CONTRIBUTION CONCRÈTE DES MEMBRES

Les membres ont :

- Été consultés sur les mécanismes de redditions de comptes de l'entreprise
- Été invités à commenter et à bonifier le Rapport d'activités du Comité
- Bonifié la façon dont Hecla devrait informer le milieu
- Suggéré de mettre en lumière le premier anniversaire du Comité pour le faire connaître davantage
- Bonifié le Tableau des suivis environnementaux afin d'ajouter le partage des informations relatives aux déversements sur le site à chaque rencontre, en matière de quantités et de localisation
- Suggéré d'organiser une rencontre d'échanges entre un membre et Hecla Québec afin de partager les informations issues du Forum sur les caribous

Toutes ces suggestions ont été prises en compte, toutefois :

- La rencontre d'échanges entre un membre et Hecla Québec afin de partager les informations issues du Forum sur les caribous n'a pas encore eu lieu.

7.3 RENCONTRES ET CONTRIBUTIONS DU COMITÉ

R5 – RENCONTRE RÉGULIÈRE

DATE : 26 mai 2020

TYPE DE RENCONTRE : Régulière

SUJETS

- Présenter une mise à jour des opérations de la mine Casa Berardi
- Thématique — Consommation d'énergie et GES
- Thématique — Étude sur les retombées socio-économiques

INFORMATIONS PRÉSENTÉES ET DISCUTÉES

- Mise à jour — COVID-19
- Mise à jour sur les opérations
- Suivis environnementaux
- Mise à jour sur le projet de la Fosse 160 et le projet de compensation de l'habitat du poisson
- Mise à jour sur les relations avec la communauté
- Suivi des signalements
- Thématique — Consommation d'énergie et GES
- Thématique — Étude sur les retombées socio-économiques

DÉCISIONS DU COMITÉ

- Adoption de l'ordre du jour proposé
- Adoption du compte rendu de la rencontre précédente

CONTRIBUTION CONCRÈTE DES MEMBRES

Les membres ont :

- Suggéré d'inclure les journaux locaux suivants dans la diffusion des faits saillants des retombées socio-économiques :
 - Le Citoyen d'Abitibi-Ouest
 - Le Jamésien
 - Journal communautaire Le Vrai citoyen de Normétal
- Proposé de bonifier les informations concernant les retombées socio-économiques pour le NDQ
- Suggéré d'enregistrer la rencontre sur la plateforme Zoom et rendre la rencontre disponible aux membres absents

Toutes ces suggestions ont été prises en compte, toutefois :

- Il n'a pas été possible d'entrer en contact avec le journal communautaire Le Vrai citoyen de Normétal mais des solutions ont été identifiées pour faciliter les contacts si l'occasion se présente à nouveau.
- Conformément aux recommandations de Transfert, il a été convenu de privilégier les comptes rendus et les rencontres individuelles au besoin, plutôt que le partage des enregistrements des rencontres afin de maximiser une participation libre des membres du Comité.

R6 – RENCONTRE RÉGULIÈRE

DATE : 13 octobre 2020

TYPE DE RENCONTRE : Régulière

SUJETS

- Plan de restauration
- Biodiversité
- Suivis environnementaux
- Validation annuelle des communautés d'intérêts

INFORMATIONS PRÉSENTÉES ET DISCUTÉES

- Proposition de calendrier de travail pour 2021
- Validation annuelle des communautés d'intérêts
- Validation de la démarche en lien avec la préparation du Rapport d'activités 2020 du Comité
- Mise à jour sur les opérations
- Suivis environnementaux
- Mise à jour sur le projet de la Fosse 160 et le projet de compensation de l'habitat du poisson
- Mise à jour sur les relations avec la communauté
- Suivi des signalements
- Thématique - Plan de restauration
- Thématique - Biodiversité

DÉCISIONS DU COMITÉ

- Adoption de l'ordre du jour proposé
- Adoption du compte rendu de la rencontre précédente
- Adoption du calendrier de travail 2021 qui inclura désormais 4 rencontres par année
- Validation annuelle de la composition du Comité toujours représentative du milieu
- Maintien de la démarche habituelle pour la préparation du Rapport d'activités 2020
 - Contenu du Rapport
 - Processus de validation par les membres
 - Modalités de partage au sein du milieu
- Maintien du point statutaire aux rencontres sur la Fosse 160, et ce, jusqu'à l'approbation du projet de compensation de l'habitat du poisson

CONTRIBUTION CONCRÈTE DES MEMBRES

Les membres ont :

- Suggéré que le rapport de la visite pédagogique du Cégep de Saint-Félicien — Campus Chibougamau soit partagé aux membres de l'équipe d'Hecla
[Cette suggestion a été prise en compte.]

7.4 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Tel qu'exigé par le *Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure* de la *Loi sur les mines*, la mine Casa Berardi doit partager le montant des dépenses engendrées en lien avec le Comité, incluant celles reliées aux démarches entreprises pour prévenir ou régler les différends. Ces modalités sont aussi prévues dans les Règles de fonctionnement du Comité. Les dépenses en lien avec le Comité pour l'année 2020 sont présentées au tableau qui suit.

POSTES BUDGÉTAIRES	MONTANTS
Dépenses de fonctionnement :	
• Location de salle	1 535,20 \$
• Repas	
• Transport	
.....	
Consultants, graphistes, publications et impressions :	
• Transfert Environnement et Société	41 232,20 \$
• Le Bleu Communications	
• Groupe Lexis Média Inc.	
• Tc Media	
.....	



UNE CAPACITÉ D'ADAPTATION EXEMPLAIRE

L'année 2020 a été remplie d'imprévus et le contexte entourant la pandémie de la COVID-19 a forcé Hecla Québec à revoir ses méthodes afin de pouvoir poursuivre les rencontres et l'avancement des travaux du Comité. Malgré la mise en pause de plusieurs secteurs économiques, dont le secteur minier, aucune rencontre du Comité n'a été annulée et les rencontres de mai et d'octobre se sont tenues de manière virtuelle.

Le Comité a d'abord été consulté sur sa disposition à poursuivre de manière virtuelle. Comme plusieurs des membres avaient déjà eu l'occasion de se familiariser avec les outils de vidéoconférence, la proposition a été acceptée. Le Comité a fait preuve d'une belle ouverture et d'une capacité d'adaptation exemplaire dès la première rencontre virtuelle.

Considérant le contexte incertain relié à la pandémie, les membres ont également accepté de tenir des rencontres virtuelles en 2021, si nécessaire.



PERSPECTIVES 2021

La prochaine année d'activités du Comité de liaison se fera dans un contexte de poursuite des opérations courantes de la mine Casa Berardi et de ses projets de développement, dont la fosse 160. Les membres ont confirmé leur intérêt à échanger sur les thématiques telles que la biodiversité, les suivis environnementaux et les retombées socio-économiques. La gestion de la consommation d'énergie et des GES, le plan de restauration, l'utilisation du territoire et la gestion du parc à résidus seront aussi abordés au cours de la prochaine année.

Le contexte incertain de la pandémie a incité l'équipe d'Hecla à proposer aux membres de maintenir la tenue de rencontres virtuelles pour 2021. Les membres ont accepté la proposition ainsi que celle de tenir 4 rencontres par année au lieu de 3, et ce, dans le but d'alléger le contenu présenté durant les rencontres et maximiser les opportunités d'échanges. Le Comité a aussi statué que la tenue de rencontre en personne pourrait être convenue en fonction des mesures sanitaires du moment.

REMERCIEMENTS

L'équipe d'Hecla Québec tient à remercier les membres, les personnes-ressources et leurs substituts pour leur participation active et leur motivation à suivre les travaux de 2020 du Comité de liaison de la mine Casa Berardi malgré le contexte virtuel nécessaire.

Transfert Environnement et Société tient à souligner que la mobilisation du Comité en 2020, malgré le contexte particulier auquel les membres et les représentants d'Hecla ont dû faire face, tant dans leur milieu de travail qu'au sein de leur noyau familial, est pour Transfert un gage de confiance envers le mécanisme et une reconnaissance des résultats concrets que le Comité permet de générer pour le milieu.

À tous, un immense merci pour votre temps, vos idées, votre esprit critique et surtout, votre collaboration constructive malgré les défis qui se présentent.

